



TOURNOI DES 18 ET 19 FEVRIER 2023

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Article 1 : Le club d'**ORVAULT SPORT TENNIS DE TABLE** organise son tournoi Régional, les 18 et 19 Février 2023.

Article 2 : Ce tournoi régional homologué N° 1485 / 2022-R est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T.

Les poussins ne sont pas autorisés à participer aux différents tableaux du tournoi excepté pour le tableau F du samedi 18 Février.

Article 3 : Il se déroulera sur 16 tables, au complexe Sportif de la Cholière, Salle Germain Tilagone, 108 rue Claude Antoine Peccot, à Orvault (44700).

Article 4 : Le tournoi se dispute par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront ensuite répartis dans un tableau final à élimination directe.

En fonction du nombre des inscriptions, le juge-arbitre pourra être amené à modifier la formule.

Article 5 : Horaires et tarifs d'engagement :

Samedi 18 Février 2023			
7h15	Ouverture de la salle		
8h00	Tableau A	Licence Traditionnelle	De 500 à 650
9h15	Tableau B	Licence Traditionnelle	De 500 à 1299
11H15	Tableau C	Licence Traditionnelle	De 500 à 950
12H30	Tableau D	Licence Traditionnelle	De 500 à 1599
14H00	Tableau E	Licence traditionnelle	De 500 à 1850
15H00	Tableau F	Licence Traditionnelle : Poussins à Cadets	Jeunes < 700
16H00	Tableau G	Licence Traditionnelle	De 500 à 2099

Dimanche 19 Février 2023			
7h15	Ouverture de la salle		
8h00	Tableau H	Licence Traditionnelle	De 500 à 799
9H15	Tableau I	Licence Traditionnelle	De 500 à 1399
11H30	Tableau J	Licence Traditionnelle	De 500 à 1099
13H00	Tableau K	Licence Traditionnelle	De 500 à 1699
14H30	Tableau L	Licence Traditionnelle : Féminines	De 500 à 1499
15H30	Tableau M	Licence Traditionnelle	De 500 à 1950
17H00	Tableau N	Licence Promotionnelle	



Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans deux tableaux chaque jour. Les Féminines peuvent s'inscrire dans 3 tableaux si elles sont inscrites dans le tableau Féminin.

TARIF DES ENGAGEMENTS PAR TABLEAUX
Tous les Licenciés
8 €/tableau, inscription et paiement en ligne
Tableau Féminin : 5 € inscription et paiement en ligne
Tableau Promo : 4 € inscription et paiement en ligne
Tableau jeune : 5 € inscription et paiement en ligne

Le paiement des inscriptions sera effectué en ligne via la plateforme d'inscription.

Article 6 : Les inscriptions se font :

		Clôture des inscriptions
Sur le site internet :	https://www.orvaultping.com/	Le 17 février 2023 à 19h00
Par mail :	Uniquement sur le site	
Par téléphone :	Uniquement sur le site	

Article 7 : Un juge arbitre sera désigné par le Comité Départemental de tennis de table de Loire-Atlantique. Il sera assisté à la direction de l'épreuve par des membres du comité d'organisation.

Article 8 : Les balles plastiques de couleur blanche seront fournies par le club organisateur et devront être remises à la table d'arbitrage après chaque match.

Article 9 : Tout joueur absent au 3ème appel de son nom sera éliminé.

Article 10 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 11 : Les résultats, victoires et défaites, seront comptabilisés pour le classement.

Article 12 : La tenue des joueurs sera celle prévue par le règlement de la FTT.

Article 13 : Le tirage au sort aura lieu le vendredi 17 février 2023 à 20h00, au complexe Sportif de la Cholière, Salle Germain Tilagone, 108 rue Claude Antoine Peccot, à Orvault (44700), sous réserve d'un éventuel événement obligeant l'organisateur à changer de lieu.

Article 14 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 15 : Afin de faciliter le déroulement des épreuves, le joueur perdant est tenu de ramener la balle et la feuille de match à la table d'arbitrage. Il arbitrera, aussitôt et obligatoirement, la rencontre suivante qui lui sera indiquée par le juge-arbitre.

Article 16 : Le Comité d'Organisation, après accord avec le Juge-Arbitre, se réserve à tout moment le droit de

prendre la décision qu'imposerait un incident ou une contestation sur un point non prévu par le présent règlement. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel. Le Comité d'Organisation fera en sorte que la journée se déroule dans les meilleures conditions. Toutefois, il décline toute responsabilité pour les accidents, pertes ou vols pouvant survenir durant le tournoi.

Article 17 : Le nombre maximum d'inscrits par tableau est de 48 joueurs, soit 16 poules de 3 joueurs et de 24 pour le tableau féminin.

Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur 50 % (soit la moitié de sa capacité maximum), les dotations du tableau seront alors divisées par deux.

En cas de nombre d'inscrits inférieur à 25 %, le tableau sera annulé et les frais d'inscriptions engagés remboursés.

Article 18 : Récompenses et prix :

Les 8 meilleurs de chaque tableau seront récompensés. Ils seront remis lors du podium à la fin de chaque tableau concerné.

Samedi 18 Février 2023			Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
Tableau A	Tradi	De 500 à 650	50	30	15	5
Tableau B	Tradi	De 500 à 1299	60	30	15	5
Tableau C	Tradi	De 500 à 950	50	30	15	5
Tableau D	Tradi	De 500 à 1599	70	30	15	5
Tableau E	Tradi	De 500 à 1850	70	35	15	5
Tableau F	Tradi Jeunes	De 500 à 699	20	15	10	5
Tableau G	Tradi	De 500 à 2099	100	50	25	10

Dimanche 19 Février 2023			Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
Tableau H	Tradi	De 500 à 799	50	30	15	5
Tableau I	Tradi	De 500 à 1399	60	30	15	5
Tableau J	Tradi	De 500 à 1099	60	30	15	5
Tableau K	Tradi	De 500 à 1699	70	30	15	5
Tableau L	Tradi Fémini	De 500 à 1499	60	30	15	5
Tableau M	Tradi	De 500 à 1950	80	40	20	10
Tableau N	Promo		20	10	5	0

Les lots sont à retirer les jours du tournoi ; les lots non réclamés resteront acquis à l'association.

Article 19 : Le non-respect du règlement, entraînera un avertissement suivi d'une expulsion si récidive. Aucun remboursement des tableaux ne pourra être demandé.

Article 20 : Aucune consommation ne sera autorisée dans la salle de tennis de table. Toute consommation devra s'effectuer à l'extérieur du complexe sportif, dehors des tables et des chaises vous attendront.

Article 21 : La participation au tournoi (joueur ou joueuse, coach ou spectateur) vaut acceptation de ce règlement.

Article 22 : les joueuses ou joueuses qualifié(e)s à la phase régionale des France Vétérans ne sont pas autorisé(e)s à participer au tournoi.